

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Voici donc 1 an que j'ai chaussé les confortables pantoufles de mon ami Georges DIDIER. Confortables mais je dois vous avouer que, tout de suite, je les ai trouvées un peu grandes !

Heureusement et comme cela avait été prévu j'ai pu compter sur l'aide d'un véritable Conseil d'Administration dont les compétences sont unanimement reconnues. Il convient d'associer notre Directrice générale, Christèle, qui fait un travail remarquable.

Un mot également pour tous les personnels : comme je l'ai dit lors de notre journée plénière, tous les acteurs dans leurs métiers respectifs nous apportent leur indispensable pierre à l'édifice.

Le rapport moral et d'orientation doit refléter les orientations politiques de l'Association. Je ne vais pas, pour mon 1^{er} exercice, me lancer dans des considérations allant bien au-delà de notre action sur le terrain.

Je citerai donc simplement une phrase relevée dans le préambule du projet fédéral de la FGPEP du 22.06.2017 car elle me plait bien : « dans un contexte non seulement national mais mondial préoccupant marqué par la montée en puissance des idéologies prônant le repli sur soi ainsi qu'un égoïsme excluant et discriminatoire, les PEP y énoncent leurs ambitions et leur combat au service d'une société plus solidaire et plus inclusive ».

Et, pour garder une petite touche d'optimisme, j'accompagnerai volontiers le président Jean Pierre VILLAIN pour dire : « notre baromètre de la société inclusive est maintenant connu et reconnu par tous, dans les univers politiques, associatifs ou médiatiques ».

Revenons à notre sujet et à l'ADPEP 10 : pour l'année 2017, les décisions politiques importantes ont concerné les points suivants :

- Création du service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) à Bar sur Seine. Ce service a pour but un accompagnement dans le projet thérapeutique.

- L'installation dans ses nouveaux locaux de l'Établissement et service d'aide au travail (ESAT) aux Riceys. Les bâtiments ont véritablement été terminés au mois d'août et sont désormais opérationnels.
- L'inscription dans un cadre juridique reconnu du dispositif ITEP. Pour mémoire, il s'agit du décret n°2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médico sociaux en dispositif intégré puis à l'article 91 de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé. Notons au passage que la délocalisation de l'ITEP est toujours d'actualité mais, pour le moment, ce n'est pas réalisable pour des raisons économiques.
- La décision de signature d'un CPOM départemental après avoir obtenu des frais de siège en 2016. La dernière réunion à l'ARS en date du 24 mai 2018 nous permet de dire, ce soir, que les nouvelles sont bonnes : même si nous ne sommes pas encore en possession des documents officiels, nous avons appris que le Directeur Général de l'ARS avait signé notre CPOM Départemental.

Année 2017 bien rempli donc !!

Parlons maintenant des projets :

- Nous travaillons depuis quelques mois déjà sur la restructuration des locaux du dispositif enfance. Ce projet est lié au fait que nous allons restituer le château de Montceaux les Vaudes à la Mairie de Ste Savine et construire un nouveau bâtiment accueillant notamment un restaurant et une lingerie (les 2 à visée pédagogique). Ce bâtiment abritera également les locaux administratifs.

Il convient de ne pas oublier la mise aux normes accessibilité des bâtiments existants. Avec notre architecte, le dossier est déjà bien avancé mais disons clairement que le coût des travaux reste problématique.

- Signature d'un CPOM avec le conseil départemental et l'ARS pour le SAMSAH et le SAVS
- Développement de l'Association par la recherche de nouvelles activités (péri et extra scolaires par exemple)

- Et enfin, nouveau projet associatif avec comme axe principal la Responsabilité Sociétale des organisations (RSO). De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de pousser à la performance globale des organisations en recherchant le juste équilibre en efficacité économique, préservation de l'environnement, ancrage territorial et équité sociale.

Mener l'ensemble de nos actions conformément à notre engagement éthique et dans un souci d'exemplarité, assurer la gestion socialement responsable de l'ensemble des personnels, amélioration des parcours professionnels, renforcer la gouvernance et mieux responsabiliser l'ensemble des structures du réseau et enfin intégrer la dimension du développement durable dans nos actions.

Aucun risque que l'ennui s'installe en raison d'une assomante routine !
J'espère ne pas avoir découragé les candidats pour l'élection du tiers sortant de notre Conseil d'Administration.

Certes la tâche est d'importance mais elle est surtout passionnante.

Je vous remercie de m'avoir écouté.